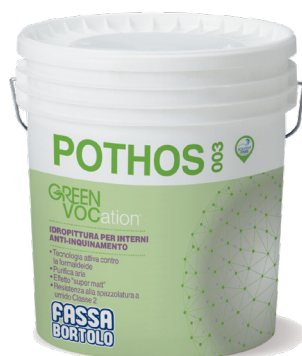




POTHOS 003

FICHE TECHNIQUE

Peinture à l'eau anti-pollution, pour l'intérieur



Pour l'intérieur



En seau



Au rouleau



Au pinceau

Composition

POTHOS 003 est une peinture à l'eau innovante en émulsion aqueuse, composée de polymères particuliers, de charges inertes sélectionnées, de bioxyde de titane et d'adjuvants à très faible contenu en composés organiques volatils. Sa formule active est exempte de solvants organiques, de plastifiants et de libérateurs de formaldéhydes.

Conditionnement

- Seaux d'env. 4 et 10 l
- Teintes réalisables avec le Système Tintométrique ColorLife

Domaine d'utilisation

POTHOS 003 est une peinture à l'eau pour intérieur de toute nouvelle conception qui donne aux surfaces traitées un aspect couvrant « super mat » ; elle est appliquée sur des supports tels que les enduits de finition à la chaux, chaux-ciment, plâtre et plaques de plâtre, neufs ou déjà peints. Son utilisation va au-delà de la protection et de la décoration des supports ; il s'agit, en effet, d'une peinture à fort contenu technologique qui, grâce à la formulation innovante, capture et transforme le formaldéhyde présent à l'intérieur des pièces en composés plus stables et moins volatils. Le formaldéhyde est un des principaux COV (Composé Organique Volatil) présents à l'intérieur des habitations ainsi qu'un des plus nocifs : aider à en réduire la concentration améliore de façon certaine la qualité de l'air intérieur, au bénéfice du bien-être des personnes. Il s'agit donc d'une peinture « intelligente » : des tests effectués par un laboratoire indépendant ont montré qu'une surface traitée avec POTHOS 003 réduit jusqu'à 70 % le formaldéhyde libre présent dans la pièce avec une efficacité prolongée dans le temps.

Préparation du support

Évaluer attentivement la surface à peindre : le support doit se présenter sec, exempt de toute trace de poussière, saleté, huiles, graisses et cires.

Si les surfaces à décorer sont dégradées à cause de la présence de tâches et de saleté persistantes de natures différentes, il est conseillé de les traiter avec la solution détergente pour le nettoyage des surfaces murales ACTIVE ONE avant d'intervenir avec le cycle de peinture (consulter la fiche technique). En fonction de l'état de dégradation, il sera possible de répéter plusieurs fois le traitement détergent, en ajoutant également une action mécanique de brosse.

En présence d'enduits de finition pulvérulents et/ou d'anciennes peintures friables et en phase de détachement, il faut effectuer une élimination mécanique soignée de ces couches, jusqu'à arriver à un support solide et compact. Ensuite, corriger toutes les irrégularités présentes et uniformiser la trame de surface avant d'intervenir avec le cycle de peinture. Sur le support correctement préparé, appliquer le primaire d'accrochage en micro-émulsion à l'eau, sans solvant à forte pénétration MIKROS 001, dont la dilution varie en fonction de la surface à traiter et doit être déterminée à l'aide d'essais préalables sur le support spécifique. Pour les nouvelles réalisations d'enduits de finition et de lissage, attendre la stabilisation complète (au moins 28 jours) avant d'effectuer le traitement avec le primaire.

Le traitement par primaire des surfaces est à prévoir pour tous les supports qui possèdent des différences d'absorption et/ou une légère poussière en surface.



Mise en œuvre

L'application peut être exécutée au pinceau ou au rouleau en laine (de préférence à poils courts).

Dilution en poids avec de l'eau : couche de fond ou intermédiaire 10 %; couche de finition 10 à 15 %. Appliquer 2 couches croisées en respectant un délai d'attente d'au moins 5 heures.

Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Durant l'utilisation, bien aérer les locaux et utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- La mise au rebut du récipient/produit doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Livrer tout le produit nécessaire à l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %.
- Appliquer POTHOS 003 uniquement sur des enduits bien stables et secs.
- Pour obtenir un effet homogène, réaliser chaque façade d'une seule façon (par exemple, entièrement au pinceau ou entièrement au rouleau mais pas les deux sur la même façade).
- Ne pas appliquer sur des murs humides et/ou pendant les périodes les plus froides, car cela peut entraîner le détachement de la peinture du support et la formation de cloques dues à l'accumulation d'eau à l'intérieur.
- Avant la préparation de la teinte avec des couleurs du système teintométrique ColorLife, consulter la fiche technique des pâtes colorantes organiques.
- Une mauvaise dilution modifie la mise en œuvre du produit en compromettant ses caractéristiques techniques.
- Les essais de résistance au lavage et de résistance à l'abrasion humide, figurant dans les données techniques, ne tiennent pas compte d'éventuelles altérations d'aspect, telles que la formation de taches ou de zones plus polies, et ne mesurent pas la facilité d'éliminer la saleté, c'est-à-dire la lessivabilité de la peinture. Par conséquent, le produit POTHOS 003 NE RÉSISTE PAS aux sollicitations abrasives superficielles sans entraîner une altération de l'aspect.
- Le niveau de brillance obtenu dépend de l'état et de la nature du support, de la coloration du produit, ainsi que de l'outil utilisé pour l'application.
- Note supplémentaire concernant le produit conditionné dans un emballage en plastique recyclé, facilement identifiable par sa couleur grise. La variabilité des matières premières constituant ce type d'emballage peut rendre inconstante la résistance mécanique de l'emballage, ainsi que la couleur. Par conséquent, porter une attention maximale au transport et à la manutention du produit, qui doit être stocké à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, à des températures comprises entre 5 °C et 35 °C.
- Les images et les représentations graphiques sont purement indicatives. Les caractéristiques et les qualités du produit indiquées dans la fiche technique restent inchangées quel que soit l'aspect extérieur du récipient.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, ainsi que de la peinture du produit, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées, à la couleur et aux effets esthétiques obtenus. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).

POTHOS 003 doit être utilisé tel quel sans l'adjonction d'autres produits, à l'exception de la dilution avec de l'eau.

Conservation

Craint le gel. Conserver par températures supérieures à +5 °C et inférieures à +35 °C. Le matériau, s'il est stocké dans un endroit frais et sec, à l'abri de sources de chaleur et de la lumière directe du soleil, dans son emballage d'origine intact, a une durée de conservation de 12 mois. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.



Qualité

POTHOS 003 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Poids spécifique (EN ISO 2811-1)	1,43-1,53 kg/l
Rendement (*)	env. 5 à 7 m ² /l à travail fini (2 couches)
Séchage (à 25 °C et 65 % HR)	Recouvrable après 5 heures
Résistance au lavage (UNI 10560)	1.000 cycles
Classification EN 13300	
Granulométrie (EN ISO 1524)	Classe S1, fine(S < 100 µm)
Résistance à l'abrasion humide (EN ISO 11998)	Classe 2
Brillance (EN ISO 2813)	Classe G4, très mat (< 5 GU à 85°)
Rapport de contraste (EN ISO 6504-3)	Classe 2 (avec un rendement de 6 m ² /l)
Classe d'émissions du produit selon le Décret de la République Française du 19 avril 2011	classe A+
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE).	Cat. A/a, PA: COV max 30 g/l; COV produit blanc < 3 g/l ; COV coloré < 20 g/l
Les résultats obtenus sont indiqués dans le rapport d'essai « Formaldehyde Reduction Test ISO 16000-23 » qui peut être obtenu sur demande adressée à notre représentant commercial régional.	
(*) Les valeurs de rendement se rapportent au produit appliqué sur des supports lisses et moyennement absorbants; il est conseillé de les déterminer à l'aide d'un essai préalable sur le support spécifique.	

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services « Assistance technique » et « Recherche, Développement et Système Qualité » de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.technica@fassabortolo.com, ES: asistencia.technica@fassabortolo.com, PT: asistencia.technica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.